

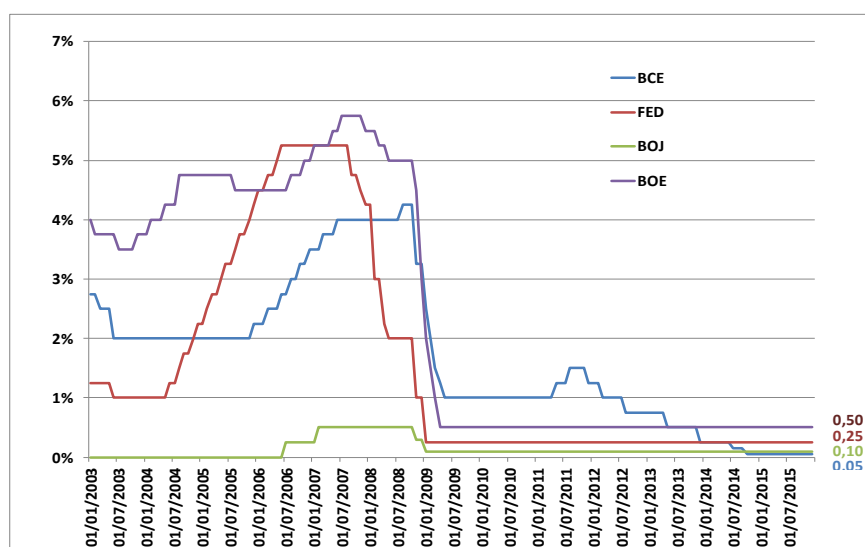
1 - Actualité nationale et internationale

BCE : Baisse du taux de la facilité de dépôt et autres décisions

Le Conseil des gouverneurs lors de sa réunion du 3 décembre 2015 « a pris les décisions suivantes dans le cadre de la poursuite de son objectif de stabilité des prix. Premièrement, en ce qui concerne les taux d'intérêt directeurs de la BCE, nous avons décidé d'abaisser le taux de la facilité de dépôt de 10 points de base, à -0,30%. Les taux d'intérêt des opérations principales de refinancement et de la facilité de prêt marginal resteront inchangés à respectivement 0,05% et 0,30%. Deuxièmement, s'agissant des mesures de politique monétaire non conventionnelles, nous avons décidé d'élargir le programme d'achats d'actifs (APP). Les achats mensuels à hauteur de 60 milliards d'euros effectués dans le cadre du programme APP devraient désormais se poursuivre jusqu'à fin mars 2017 ou au-delà si nécessaire et, en tout cas, jusqu'à ce que le Conseil des gouverneurs observe un ajustement durable de l'évolution de l'inflation conforme à son objectif de taux d'inflation inférieurs à, mais proches de 2% à moyen terme. Troisièmement, nous avons décidé de réinvestir les remboursements au titre du principal sur les titres acquis en vertu du programme APP à leur échéance, aussi longtemps que nécessaire. Cela contribuera à assurer à la fois des conditions de liquidité favorables et une orientation appropriée de la politique monétaire. Les modalités techniques seront communiquées en temps opportun. Quatrièmement, dans le cadre du programme d'achats d'actifs du secteur public, le Conseil des gouverneurs a décidé d'inclure les titres de créance négociables libellés en euros émis par des administrations régionales et locales situées dans la zone euro dans la liste des actifs éligibles aux achats réguliers effectués par les différentes banques centrales nationales. Cinquièmement, nous avons décidé de continuer à conduire les opérations principales de refinancement et les opérations de refinancement à plus long terme d'une durée de trois mois sous la forme d'appels d'offres à taux fixe, la totalité des soumissions étant servie, aussi longtemps que nécessaire et au moins jusqu'à la fin de la dernière période de constitution des réserves de 2017. [...] Les décisions prises aujourd'hui raffermiront le rythme de la reprise économique au sein de la zone euro et consolideront sa capacité de résistance face aux chocs économiques mondiaux observés récemment. Le Conseil des gouverneurs suivra attentivement l'évolution des perspectives de stabilité des prix, et il est disposé à agir, et en mesure de le faire, le cas échéant, en utilisant tous les instruments à sa disposition dans le cadre de son mandat afin de maintenir une orientation accommodante appropriée de la politique monétaire. »

La déclaration complète : <https://www.ecb.europa.eu/press/pressconf/2015/html/is151203.fr.html>

Taux directeurs des principales banques centrales



Chômage

Augmentation du chômage en France

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A en octobre 2015, c'est-à-dire sans aucune activité dans le mois, a augmenté de 42 000 par rapport au mois de septembre, soit +1,2 %. L'augmentation provient en partie de personnes déjà inscrites à Pôle emploi et qui exerçaient le mois dernier une activité réduite (catégories B et C). Au total, le nombre d'inscrits en catégories A, B et C augmente de 13 100 sur un mois, soit +0,2 %.

Baisse du chômage en Europe

Dans la zone euro (ZE19), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 10,7 % en octobre 2015, en baisse par rapport au taux de 10,8% enregistré en septembre 2015 et à celui de 11,5 % d'octobre 2014. Il s'agit du taux le plus faible dans la zone euro depuis janvier 2012. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 9,3 % en octobre 2015, stable par rapport à septembre 2015 et en baisse par rapport au taux de 10,1 % d'octobre 2014. Il s'agit également du taux le plus faible enregistré dans l'UE28 depuis septembre 2009. Eurostat estime qu'en octobre 2015, 22,497 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 17,240 millions dans la zone euro. Par rapport à septembre 2015, le nombre de chômeurs a diminué de 36 000 dans l'UE28 et de 13 000 dans la zone euro. Comparé à octobre 2014, le chômage a baissé de 1,942 million de personnes dans l'UE28 et de 1,302 million dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles en octobre 2015 ont été enregistrés en Allemagne (4,5 %), en République tchèque (4,7 %) ainsi qu'à Malte (5,1 %), et les plus élevés en Grèce (24,6 % en août 2015) et en Espagne (21,6 %).

Inflation

France : repli de l'IPC

En novembre 2015, l'indice des prix à la consommation (IPC) se replie, baissant de 0,2 % après une hausse de 0,1 % en octobre. Corrigé des variations saisonnières, il diminue de 0,1 % sur un mois. Sur un an, les prix à la consommation sont stables, après une légère hausse en octobre (+0,1 %).

Stabilité de l'inflation dans la zone euro en octobre

Le taux d'inflation annuel de la zone euro est estimé à 0,1 % en novembre 2015, stable par rapport au mois d'octobre selon une estimation rapide publiée par Eurostat. S'agissant des principales composantes de l'inflation dans la zone euro, l'alimentation, l'alcool et le tabac devraient connaître le taux annuel le plus élevé en novembre (1,5 %, comparé à 1,6 % en octobre), suivis des services (1,1 %, comparé à 1,3 % en octobre), des biens industriels non énergétiques (0,5 %, comparé à 0,6 % en octobre) et de l'énergie (- 7,3 %, comparé à - 8,5 % en octobre).

Banque de France

Rue de la Banque N° 14 : prix du foncier, crédit aux entreprises et créations d'emploi

Les fluctuations de la valeur des terrains détenus par les entreprises françaises présentent un profil très similaire à ceux de l'investissement et de l'emploi. Ce Rue de la Banque présente un modèle qui explique ces dynamiques jointes par un mécanisme de collatéral ; l'accès des entreprises au crédit serait facilité par un accroissement de la valeur des actifs déposés en garantie auprès des institutions de crédit. Ce modèle, étayé par des observations empiriques, contribue à expliquer les fluctuations sur le marché du travail en France.

https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/RDB-rue-de-la-banque-14.pdf

Actualité législative

Ordonnance n° 2015-1497 du 18 novembre 2015 portant adaptation de diverses dispositions du code des assurances à Saint-Barthélemy, Saint-Pierre-et-Miquelon et dans les îles Wallis et Futuna

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031497082>

L'IEOM Nouvelle-Calédonie a publié :

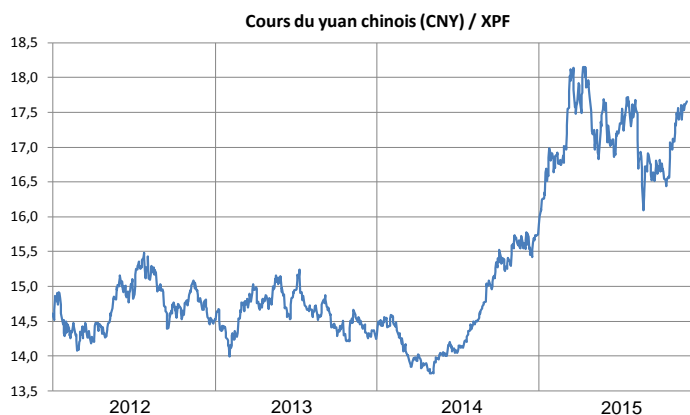
- NE n° 174 – Tendances conjoncturelles Nouvelle-Calédonie 3^e trimestre 2015 – Décembre 2015
- Partenariat CEROM - Tableau de bord Nouvelle-Calédonie 3^e trimestre 2015- Décembre 2015

2 – Actualité régionale

Chine : le yuan devient monnaie de réserve

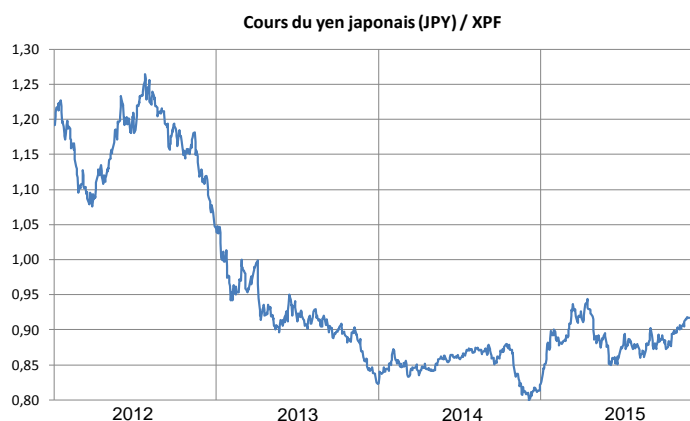
Le 30 novembre 2015, Le Fonds monétaire international (FMI) a approuvé l'inclusion de la monnaie chinoise (le renminbi ou yuan), dans les droits de tirage spéciaux (DTS), soit le panier de devises qui sert d'actif de réserve international à l'institution.

A partir du 1^{er} octobre 2016, les 188 Etats membres du FMI pourront échanger des DTS contre les cinq monnaies dites « librement utilisables » – dollar, euro, livre sterling, yen et désormais le yuan – s'ils en ont besoin pour équilibrer leurs balances des paiements.



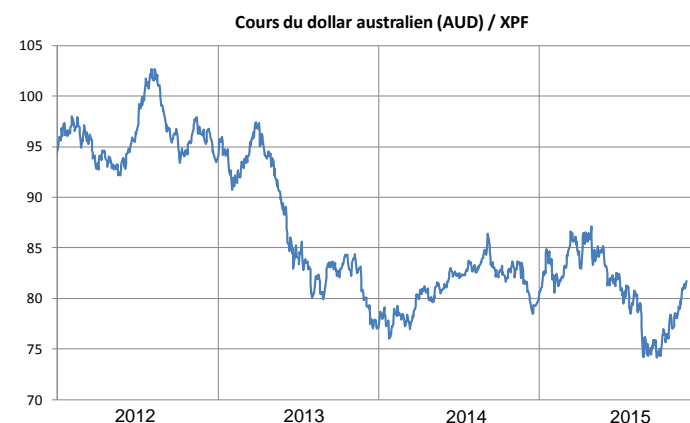
Japon : récession au troisième trimestre

Avec un recul du PIB de 0,2 % au troisième trimestre (après -0,4 % au trimestre précédent), le Japon entre de nouveau en récession. L'investissement des entreprises se replie de 1,3 % (après -1,2 %). Dans un contexte de ralentissement chinois, les entreprises ont choisi d'écouler leurs stocks, qui contribuent négativement à l'évolution du PIB. La consommation des ménages reste fragile (+0,5 %, après -0,6 %). Les exportations, portées par la dépréciation du yen vis-à-vis du dollar, ont enregistré une hausse de 2,6 %, tandis que les importations progressaient dans le même temps de 1,7 %.



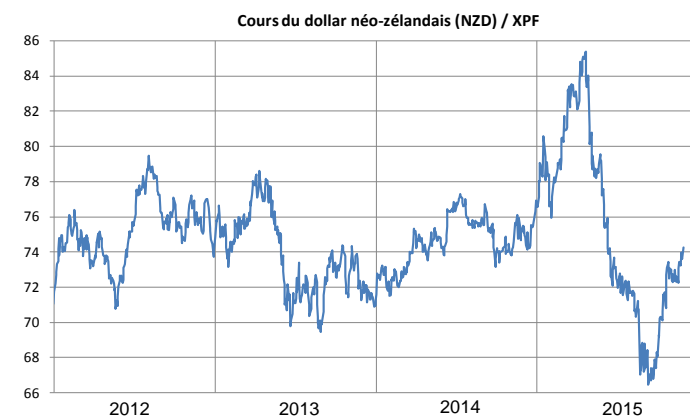
Australie : accélération de la croissance

L'économie australienne a enregistré une croissance du PIB de 0,9% au troisième trimestre, après +0,3% au deuxième, portée par la hausse des exportations dans l'industrie minière et par les dépenses de consommation des ménages. Sur un an, le PIB a progressé de 2,5%. Par ailleurs, le marché du travail s'améliore : le taux de chômage est descendu à 5,9 % en octobre contre 6,2 % en septembre. Dans ce contexte, la Banque centrale d'Australie (RBA) a maintenu, le 2 décembre 2015, son taux directeur inchangé à 2 %.



Nouvelle-Zélande : baisse du taux directeur

Le 10 décembre 2015, la banque centrale de Nouvelle-Zélande (RBNZ) a annoncé une baisse d'un quart de point de son taux directeur, le ramenant ainsi à 2,50 %, son plus bas historique.



3 – Brèves économiques locales

COP 21 : mobilisation des pays et territoires insulaires du Pacifique contre le réchauffement climatique

Le 4^e sommet France-Océanie s'est tenu le 26 novembre 2015 à Paris en amont de la COP 21 avec la participation d'une délégation de Nouvelle-Calédonie. A cette occasion, les chefs d'Etat et représentants des pays et territoires insulaires du Pacifique ont exprimé des attentes communes fortes en matière de lutte contre le dérèglement climatique : « nous attendons de la COP 21 un accord universel, juridiquement contraignant, dynamique, durable et ambitieux, établissant des règles et des mécanismes pour limiter le réchauffement mondial de manière compatible avec l'objectif final de la Convention ».

Philippe Germain, président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, a présenté à cette occasion le Schéma pour la transition énergétique (STENC) définissant le cadre de la politique énergétique du territoire à l'horizon 2030. Le texte prévoit notamment une réduction de 35 % des émissions dans les secteurs résidentiel et tertiaire, de 10 % dans le secteur mine et métallurgie et de 15 % dans le secteur du transport. Suite à son adoption par le gouvernement le 20 octobre, ce texte doit encore être voté par le Congrès ; le 30 novembre 2015, son examen a néanmoins été reporté par l'organe législatif local, à 28 voix contre 26.

Énergie : nouvelles centrales photovoltaïques

Dans ce contexte, la société Enercal Énergies Nouvelles (île des Pins) et les filiales du groupes Quadran Hélio Boulouparis et Hélio Témala (Voh) ont obtenu le 10 novembre 2015 les autorisations du gouvernement de Nouvelle-Calédonie pour exploiter trois nouvelles centrales photovoltaïques d'une capacité de 250 kWc (île des Pins, mise en service début 2016), 12 000 kWc (Boulouparis, mise en service en avril 2017) et 3 200 kWc (Témala, mis en service en octobre 2017). Ces installations devront permettre de faire passer l'autonomie électrique de l'île des Pins, nulle aujourd'hui, à 7 %, et d'accroître celle de la Grande Terre de 14 % à 17 % (distribution publique uniquement). Le gouvernement a par ailleurs approuvé le 17 novembre 2015 les opérations du fonds de concours pour la maîtrise de l'énergie (FCME) qui soutient financièrement et techniquement la conversion aux énergies renouvelables et la maîtrise de la consommation énergétique (suivi de la mise en œuvre du programme annuel pour la maîtrise de l'énergie ; arbitrage sur les demandes de subvention à l'investissement ou d'exonération de TGI,...).

Nickel : arrêt de la production de mattes à l'usine SLN, réparation du four n°1 de l'usine du Nord

Le groupe Eramet a confirmé lors de son conseil d'administration du 9 décembre 2015 l'arrêt de la production de mattes de nickel en Nouvelle-Calédonie (8 200 tonnes en 2014), qui sera remplacée par une production de ferronickel complémentaire. Les mattes représentent aujourd'hui 20 % de la production de la Société Le Nickel (SLN), contre 80 % pour le ferronickel. A l'issue de son conseil d'administration du 27 novembre 2015, Eramet a également annoncé le réaménagement de la direction générale déléguée aux branches minières ; la direction de la branche nickel a ainsi été confiée à Philippe Vecten, d'ores et déjà directeur général délégué de la branche manganèse.

Concernant l'usine du Nord, le four n°1 de KNS a été reconstruit après un incident qui l'avait rendu inopérant en décembre 2014. La première coulée de nickel métal sur ce four devrait intervenir fin janvier 2016.

Sylviculture : interdiction des exportations de santal brut

Le 8 décembre 2015, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a acté l'interdiction de toute exportation de bois de santal brut. Cette mesure vise à favoriser à lutter contre un possible épuisement de la ressource et à encourager la transformation locale. Plusieurs distilleries réalisent localement l'extraction d'essences et d'huiles essentielles, notamment à l'Île des Pins et Maré, pour un chiffre d'affaire annuel de plus de 550 millions de F CFP.

Transports : modification du mécanisme de financement de l'aide à la continuité pays

Le 24 novembre 2015, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a arrêté un projet de délibération du Congrès prévoyant la substitution de l'agence pour la desserte aérienne de la Nouvelle-Calédonie (ADANC) à la Nouvelle-Calédonie pour le financement de l'aide à la continuité pays entre les îles et la Grande Terre, les provinces conservant, elles, leur participation financière à hauteur de 25 %. Un projet de loi du pays adopté le même jour propose la réaffectation à l'ADANC de 30 % des produits de la taxe de péage (l'une des taxes à l'importation par voie aérienne, dont le produit s'élève à environ 500 millions de F CFP), pour lui permettre d'assumer cette mission.

Prix : baisse des prix des carburants et des communications mobiles

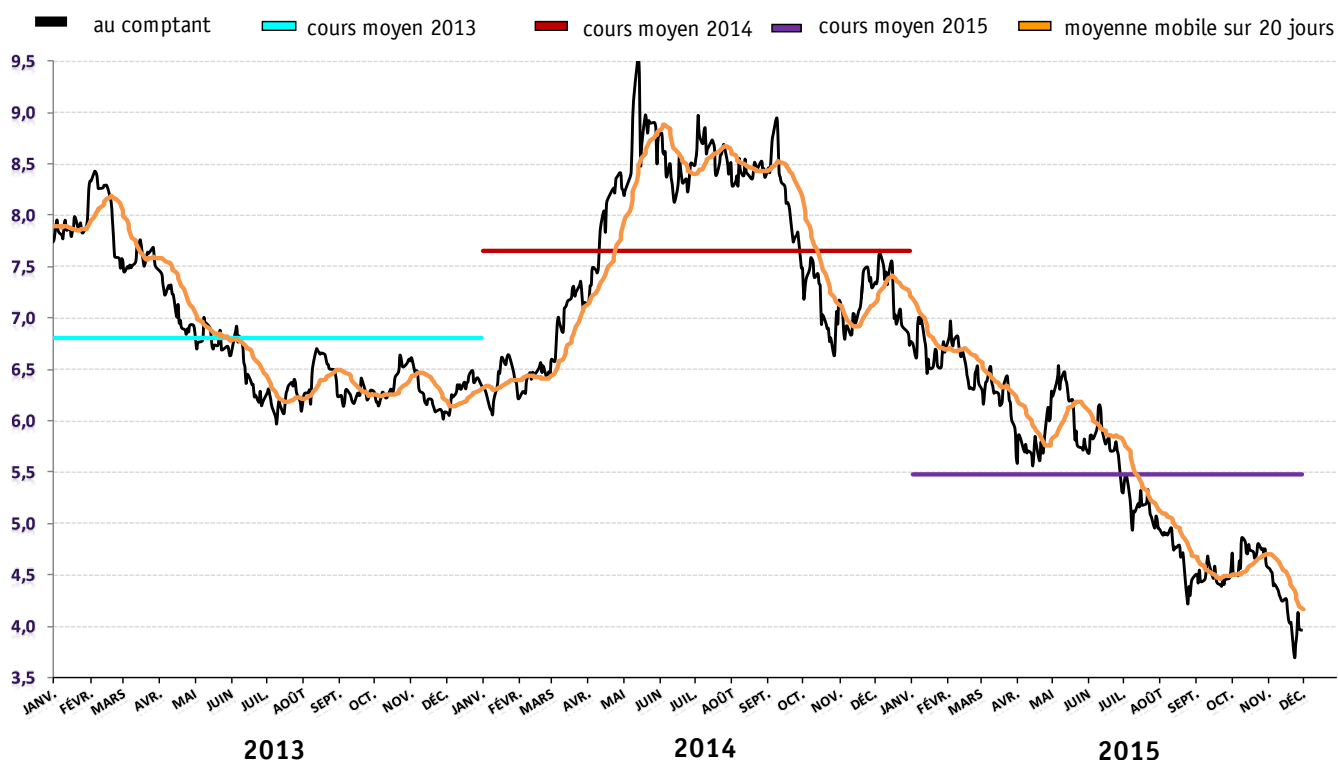
Les prix des carburants baissent au 1^{er} décembre 2015 (-5,2 %). L'essence passe à 135,10 F CFP le litre et le gazole à 106,50 F CFP le litre. Les tarifs des télécommunications mobiles baissent également à partir du 15 décembre 2015 (-12 % pour l'offre sans abonnement Liberté notamment) suivant un arrêté pris par le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie le 24 novembre 2015.

4 – Sélection d'indicateurs mensuels

INDICATEURS DE REFERENCE			Données brutes	var.mensuelle	gliss. annuel
Indice des prix à la consommation		nov.-15	106,26	-0,1%	0,8%
Nombre de demandeurs d'emploi		sept.-15	7 221	7,3%	2,4%
COMMERCE EXTERIEUR (en millions de F CFP)					
Exportations	mensuelles	oct.-15	10 215	-19,5%	-19,6%
	cumulées	oct.-15	115 179	-	-2,8%
Importations	mensuelles	oct.-15	24 137	3,3%	-20,3%
	cumulées	oct.-15	242 347	-	-1,6%
SECTEURS D'ACTIVITE			Données brutes	var.mensuelle	gliss. annuel
NICKEL					
• Cours du nickel au LME en USD/livre		nov.-15	4,18	-10,8%	-41,2%
• Cours du nickel au LME en F CFP/livre		nov.-15	466	-6,5%	-31,6%
• Exportations de minerai (en milliers de tonnes)	mensuelles	oct.-15	582	37,6%	7,7%
	cumulées	oct.-15	4 024	-	-3,7%
• Exportations de produits métallurgiques (Ferronickel, matte, NHC, NiO, en tonnes de nickel contenu)	mensuelles	oct.-15	7 675	-19,7%	25,6%
	cumulées	oct.-15	77 237	-	19,9%
TOURISME					
• Touristes débarqués	mensuels	sept.-15	10 007	9,4%	-7,0%
	cumulés	sept.-15	79 776	-	9,2%
• Croisiéristes	cumulés	sept.-15	281 302	-	2,2%
BTP					
• Ventes totales de ciment (en tonnes)	mensuelles	mai-15	8 705	-13,2%	12,3%
	cumulées	mai-15	44 943	-	2,8%
• Index BT 21		oct.-15	101,99	0,1%	0,6%
• IRL (p)		oct.-15	120,20	0,0%	0,3%
CREVETTES					
• Exportations de crevettes (en tonnes)	mensuelles	oct.-15	0	-	-
	cumulées	oct.-15	638	-	-31,2%
• Exportations de crevettes (en millions de F CFP)	mensuelles	oct.-15	0	-	-
	cumulées	oct.-15	1 010	-	-27,4%
COMMERCE AUTOMOBILE					
Immatriculations de voitures particulières neuves	mensuelles	nov.-15	465	-17,3%	-7,6%
	cumulées	nov.-15	5 591	-	-4,3%

Sources : ISEE, IDCNC, DIMENC, DITTT

ÉVOLUTION DES COURS DU NICKEL AU LME (\$/LB)



5 – Activités de l'Institut et suivi de place

Masse monétaire

en millions de F CFP	nov.-13	nov.-14	nov.-15	var 14/13	var 15/14
Circulation fiduciaire	16 195	16 422	19 413	1,4%	18,2%
Dépôts à vue	269 330	299 864	326 025	11,3%	8,7%
Total M1	285 525	316 286	345 438	10,8%	9,2%
M2-M1	108 949	114 268	115 515	4,9%	1,1%
Total M3	596 467	605 221	642 142	1,5%	6,1%

Concours de caractère bancaire

en millions de F CFP	sept.-13	sept.-14	sept.-15	var 14/13	var 15/14
Entreprises	455 772	438 017	469 309	-3,9%	7,1%
Ménages	407 821	416 736	428 332	2,2%	2,8%
Collectivités locales	67 920	84 976	99 045	25,1%	16,6%
Autres agents	17 054	14 546	18 207	-14,7%	25,2%
Total encours sain	948 567	954 275	1 014 893	0,6%	6,4%
Créances douteuses brutes	21 174	29 210	30 790	38,0%	5,4%
Total encours brut	969 740	983 486	1 045 684	1,4%	6,3%

Interdits bancaires

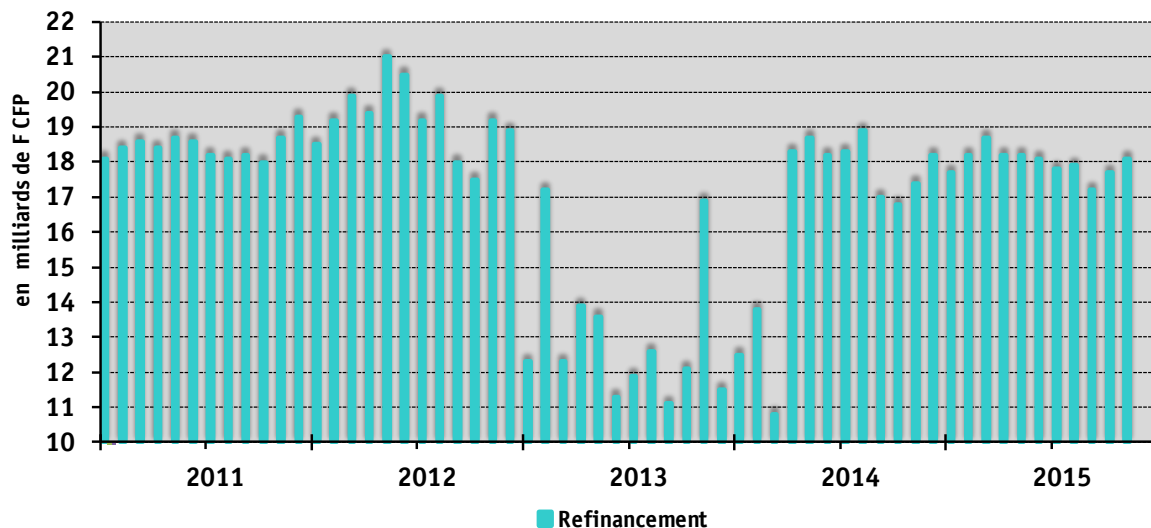
INDICATEURS IEOM		Données brutes	var. mensuelle	gliss. annuel
Interdits bancaires	stock nov.-15	7 799	0,3%	0,1%
	dont personnes physiques nov.-15	6 867	0,2%	-0,4%
	dont personnes morales nov.-15	932	1,1%	4,0%

Cotation

INDICATEURS IEOM		Données brutes	var. mensuelle	gliss. annuel
Cotes valides	nov.-15	18 336	0,8%	6,3%
Cotes éligibles aux modes d'intervention de l'IEOM	nov.-15	5 880	2,7%	11,2%

Refinancement des entreprises

INDICATEURS IEOM		Données brutes	var. mensuelle	gliss. annuel
Refinancement (en milliards de F CFP)	Entreprises nov.-15	18,1	2,6%	4,2%



6 – Principaux indicateurs (flux en cumul annuel, stock à la date indiquée)

	date	2014	2015	Var .
indice des prix à la consommation	nov	105,5	106,3	0,8%
Entreprises				
nombre d'entreprises	sept	56 516	58 716	3,9%
dont entreprises sans salarié	sept	49 969	52 353	4,8%
créations d'entreprises (p)	sept	2 597	2 653	2,2%
cessations d'entreprises (p)	sept	2 618	2 398	-8,4%
liquidations judiciaires	sept	63	59	-6,3%
redressements judiciaires	sept	46	36	-21,7%
personnes morales en interdiction bancaire	nov	896	932	4,0%
ventes de ciment (tonnes)	mai	43 710	44 943	2,8%
dont ciment local (tonnes)	mai	43 707	43 121	-1,3%
importations de biens d'équipement (M F CFP)	sept	25 904	28 833	11,3%
importations de véhicules utilitaires (M F CFP)	nov	7 447	5 853	-21,4%
immatriculations de véhicules utilitaires neufs	nov	3 329	2 815	-15,4%
Ménages				
emploi salarié (nb)	juin	91 407	92 066	0,7%
dont secteur privé	juin	65 579	66 032	0,7%
dont secteur public	juin	25 828	26 033	0,8%
demandes d'emploi de fin de mois	sept	7 049	7 221	2,4%
demandes d'emploi de fin de mois (moyenne depuis le début de l'année)	sept	7 295	7 272	-0,3%
chômeurs indemnisés	oct	2 385	2 484	4,2%
montant horaire du Salaire minimum garanti (F CFP)	nov	899,3	904,8	0,6%
personnes physiques en interdiction bancaire	nov	6 894	6 867	-0,4%
décisions retraits cartes bancaires	nov	2 771	2 281	-17,7%
incidents paiements sur chèques	nov	26 132	23 323	-10,7%
immatriculations de véhicules de tourisme neufs	nov	5 842	5 591	-4,3%
importations de véhicules de tourisme (M F CFP)	nov	13 778	14 058	2,0%
importations de produits alimentaires (M FCFP)	sept	25 052	27 090	8,1%
importations de biens de consommation courante (M FCFP)	sept	12 416	12 479	0,5%
Echanges				
nombre de touristes	sept	73 086	79 776	9,2%
nombre de croisiéristes	sept	275 256	281 302	2,2%
moyenne des cours du nickel au LME en \$/lb sur l'année	nov	7,69	5,49	-28,5%
cours du nickel au LME en \$/lb	nov	7,12	4,18	-41,2%
exportations de minerai de nickel (en milliers de tonnes)	oct	4 179	4 024	-3,7%
exportations de minerai de nickel (M FCFP)	oct	18 789	18 001	-4,2%
exportations métallurgique de nickel (en tonnes de Ni contenu)	oct	64 392	77 237	19,9%
exportations métallurgique de nickel (M FCFP)	oct	89 887	84 240	-6,3%
exportations de crevettes congelées (en tonnes)	oct	927	638	-31,2%
exportations de crevettes congelées (M FCFP)	oct	1 391	1 010	-27,4%
exportations en valeur du nickel (métal+minerai) et des crevettes	oct	110 067	103 251	-6,2%
part de ces produits dans le total des exportations	oct	92,8%	89,6%	-3,2 pts
total des importations (M FCFP)	oct	246 390	242 347	-1,6%
total des exportations (M FCFP)	oct	118 556	115 179	-2,8%
taux de couverture	oct	48,12%	47,53%	-0,6 pt
recettes douanières (M FCFP)	nov	44 798	46 040	2,8%
Indicateurs financiers (M de FCFP)				
Dépôts à vue	nov	299 864	326 025	8,7%
M1 (Dépôts à vue + circulation fiduciaire)	nov	316 286	345 438	9,2%
M2 (M1 + Comptes épargne logement + Comptes sur livret)	nov	430 554	460 953	7,1%
Dépôts à terme	nov	174 667	181 189	3,7%
M3 (M2 + Dépôts à terme)	nov	605 221	642 142	6,1%
P1 (Plan épargne logement et Livret épargne entreprises)	nov	4 107	4 888	19,0%
coût du crédit aux entreprises- court terme	sept	3,88%	3,14%	-0,7 pt
coût du crédit aux entreprises- moyen et long terme	sept	3,97%	3,66%	-0,3 pt
coût du crédit aux particuliers - prêts immobiliers	sept	3,47%	3,08%	-0,4 pt
coût du crédit aux particuliers - prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	sept	6,60%	6,18%	-0,4 pt
ensemble des concours bancaires - toutes zones confondues	sept	983 486	1 045 684	6,3%
Ménages	sept	416 736	428 332	2,8%
dont crédits à la consommation	sept	73 656	73 620	0,0%
dont crédits à l'habitat	sept	337 144	349 280	3,6%
Entreprises	sept	438 017	469 309	7,1%
dont crédits d'exploitation	sept	73 131	79 746	9,0%
dont crédits d'investissement	sept	233 120	245 113	5,1%
dont crédits à la construction	sept	117 441	132 085	12,5%
Collectivités locales	sept	84 976	99 045	16,6%
dont d'investissement	sept	82 811	96 641	16,7%
Autres agents de CCB non ventilés	sept	14 546	18 207	25,2%
créances douteuses brutes	sept	29 210	30 790	5,4%
taux de créances douteuses brutes	sept	3,0%	2,9%	0,0 pt
ensemble des actifs financiers	sept	711 157	752 913	5,9%
Ménages	sept	386 109	391 181	1,3%
Sociétés	sept	219 247	251 669	14,8%
Autres agents	sept	105 801	110 063	4,0%
dont assurances-vie	sept	111 213	114 754	3,2%

(p) données trimestrielles provisoires

Sources : IEOM, ISEE, IDCNC, DIMENC, DITT, Tribunal mixte de commerce de Nouméa

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

	taux	date d'effet
taux de la facilité de dépôt	-0,30%	09/12/2015
taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement	0,05%	10/09/2014
taux de la facilité de prêt marginal	0,30%	10/09/2014

TAUX D'INTERVENTION DE L'INSTITUT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER

	date d'effet	taux	taux de sortie maximum applicable aux crédits pour accès au réescompte
taux de la facilité de dépôt	14/04/2014	0,00%	
taux de réescompte des crédits aux entreprises	05/01/2015	0,05%	2,80%
taux de la facilité de prêt marginal	05/01/2015	0,30%	
taux de l'escompte de chèques	05/01/2015	0,30%	

TAUX D'INTÉRÊT EN FRANCE ET DANS LE MONDE

taux d'intérêt en fin de mois				taux de base bancaire			taux		date d'effet
	30/11/2015	30/10/2015	Var. M-1	banques métropolitaines			6,60%	15/10/2001	
EONIA	-0,1270%	-0,1290%	+ 0,002 pt						
EURIBOR 1 mois	-0,1610%	-0,1190%	- 0,042 pt						
EURIBOR 3 mois	-0,1140%	-0,0680%	- 0,046 pt						
EURIBOR 6 mois	-0,0430%	0,0060%	- 0,049 pt						
EURIBOR 12 mois	0,0480%	0,1070%	- 0,059 pt						
taux d'intérêt en moyenne mensuelle				taux d'intérêt légal deuxième sem. 2015			taux		JORF
	nov.-15	oct.-15	Var. M-1	créances des personnes physiques (hors besoins professionnels)			4,29%	24/06/2015	
TMO	1,1000%	1,0500%	+ 0,050 pt						
TME	0,9000%	0,8500%	+ 0,050 pt	autres cas			0,99%		

Définitions
EONIA: Euro OverNight Index Average
EURIBOR: EUR. InterBank Offered Rate
TMO : taux moyen des obligations publiques
TME : taux moyen des emprunts d'Etat à long terme

taux des euro-monnaies	USD			JPY			GBP		
devise	30/11/2015	30/10/2015	30/09/2015	30/11/2015	30/10/2015	30/09/2015	30/11/2015	30/10/2015	30/09/2015
taux JJ	0,225%	0,200%	0,150%	nd	nd	nd	0,450%	0,420%	0,470%
3 mois	0,895%	0,630%	0,540%	nd	nd	nd	1,020%	0,810%	0,620%
10 ans emprunts phares	2,216%	nd	2,070%	0,305%	nd	0,350%	1,817%	nd	1,770%

TAUX DE LUSURE (seuils applicables au 1er octobre 2015)

Crédits aux particuliers		Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale		Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament		7,36%
Prêts à taux fixe		3,92%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable		2,81%
Prêts à taux variable		3,63%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe		3,36%
Prêts-relais		4,19%	Découverts en compte		13,36%
Autres prêts			Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans		2,51%
Prêts d'un montant inférieur à 357 995 XPF		19,97%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale		Seuils de l'usure
Prêts d'un montant compris entre 357 995 XPF et 715 990 XPF		13,45%	Découverts en compte		13,36%
Prêts d'un montant supérieur à 715 990 XPF		7,84%			

(1) y compris commission du plus fort découvert

TAUX DE CHANGE

Parité XPF/ EUR : 1000 XPF = 8,38 EUR

Dernier cours fin de mois	1 USD/XPF	112,8006	1 NZD/XPF	74,0271	1 HKD/XPF	14,5546	1 GBP/XPF	169,3129	
100 JPY/XPF	91,6386	1 AUD/XPF	81,3385	1 SGD/XPF	79,8740	100 VUV/XPF	102,7098	1 FJD/XPF	52,5205